MODÈLE 1988

ETT14 N° EU.05.4942

ANNEXE VIII

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule.

Je, soussigné .....

demeurant à : ..... Tél. : .....

déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-ap .....

.....

.....

la carrosserie suivante : TRAVAUX .....

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu de ce que :

(1) le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

(1) ~~les poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectent pas les charges au sol minimales-maximales (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total autorisé en charge sera déterminé par le service des mines.~~

(1) la ~~largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.~~

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque : RENAULT

Type : JP2A14S9 Version 3,40

N° d'identification : VF6JP2A14000213 63

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 03

Empattement : F = 3,40 m

F' (5) = — m

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout)

Longueur L = 7,51 m

Largeur ℓ = 2,34 m

Surface L × ℓ = 17,57 m²

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE

Longueur utile du chargement : T = 3,98 m

Porte à faux arrière du véhicule : X = 2,25 m

Longueur des ferrures et charnières : c = — m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière :

Y = 0,70 m

Porte à faux arrière utile : $X_u = \frac{T}{2} - Y$ = 1,29 m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou à l'axe du pivot :

F' − Y = 2,70 m

– Poids total autorisé en charge : PTAC = 11000 kg

– Poids à vide du véhicule carrossé = 9400 kg

PV = PC + M + Ca = — kg

PC : poids du châssis cabine en ordre de marche comprenant : réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passager, sans porte-roues ni roue de secours, avec accumulateurs.

M : Poids du ou des porte-roues de secours garnis.

Ca : poids de la carrosserie vide et de ses équipements.

– Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (4) (ou sous pivot semi-remorque).

PV. AV = 4040 kg

– Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé (4)

PV. AR = 5360 kg

– Poids du conducteur et des passagers :

p : 75 kg × (conducteur + passagers) = 225 kg

– Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) avant (3).

(cas de cabine avancée) (1) : p. AV = p = 225 kg

(cas de cabine normale) (1) : p. AV = $\frac{2p}{3}$ = — kg

– Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) arrière (3).

(cas de cabine avancée) (1) : p. AR = 0 kg

(cas de cabine normale) (1) : p. AR = $\frac{p}{3}$ = — kg

– Chargement : Ch = PTAC − PV − p = 1375 kg

(1) Barrer la mention inutile.

(2) Voir notice descriptive.

(3) Dans le cas de cabine " hors serie " p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré.

(4) Joindre les tickets de pesée correspondants.

(5) F' = distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière.